## CONSEIL MUNICIPAL SESSION 2020

## Compte rendu sommaire de la Séance du 29 octobre 2020

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations
BERNARD Philippe	X			
MICHEL Didier	X			
TARRIT Pascal	X			
EGIMBROD Alain	X			
POMMERETTE Daniel			X	
PLANAT Gilles	X			
BESNIER Grégory	X			
COSTE Annie			X	
SEYCHAL Jean-Luc	X			
FOURNET-FAYARD Chantal	X			
THORENS Pauline	X			

Secrétaire de Séance : M. Pascal TARRIT

### **APPROBATION DU CR DU 25 SEPTEMBRE 2020**

Mr Pascal TARRIT fait remarquer qu'il manque les mots « de disposer » dans la phrase « Le maire rappelle à l'assemblée l'obligation <u>de disposer</u> d'un défibrillateur dans les ERP avant 2021 »

$$Pour = 9$$
  $Contre = 0$  Abstention = 0

### DROIT DE PREFERENCE SUR PARCELLE AB 140 EN ZONE NATURELLE (N)

Une personne de la commune est en parcours d'installation agricole soutenue par la chambre d'agriculture. Le conseil municipal accepte d'accompagner la demande sous réserve d'une lettre de confirmation de la part de la chambre d'agriculture. Dès réception de ce courrier, la commune fera valoir son droit de préférence sur la parcelle.

$$Pour = 8$$
  $Contre = 0$  Abstention = 1

Grégory BESNIER sort de la salle et ne prend pas part au vote

# CONVENTION D'AUTORISATION DE PASSAGE AVEC L'ASSOCIATION ESPACE VTT DES BOIS NOIRS

Le conseil municipal valide la convention d'autorisation de passage et autorise le maire à signer la convention.

$$Pour = 9$$
  $Contre = 0$  Abstention = 0

#### REGLES SUR LE DROIT D'AFFOUAGE

L'article L 2411-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les règles pour être membre d'une section :

- « Les habitants ayant un domicile réel et fixe sur son territoire. » Le conseil municipal propose d'intégrer dans la section :

- Tout nouveau propriétaire d'une résidence principale.

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

## VENTE PARCELLE AM 280 PROPOSEE A LA SECTION L'OSSEDAT ET LES IGONINS

Le maire propose de reporter la décision au prochain conseil municipal en attente de renseignements complémentaires : tarif proposé.

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

## **TABLEAU DE PROGRAMMATION DU FIC 2021**

Le Maire propose la programmation suivante pour 2021 :

- 1- La voirie communale
- 2- 6 panneaux d'affichage pour les hameaux
- 3- Equipements sportifs (table de ping-pong de plein air)

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

#### **INFORMATIONS:**

- CR du 18/09/2020 de Gilles PLANAT, membre de la commission cimetière (Devis)
- Courrier SIEG, complément éclairage pont de la Fortiche et réfection éclairage RD40

Le SIEG nous informe que les plans et devis demandés auprès du la SCIE (Entreprise qui réalise les travaux) seront envoyés aux alentours du 05/01/2021.

- CR réunion du 24/10/2020 avec les riverains de la Vye sur la circulation
- Réception liste de la commission communale des impôts directs date de réunion Une date de réunion animée par un géomètre a été demandée auprès du centre des impôts.
- Lettres de remerciement pour le versement d'une subvention aux associations La mairie a reçu 2 lettres de remerciements de Mr PUNTIS Bernard, Président de SESPB et Mr Bruno HOUBRON, Président de ET PAN EN AVANT.
- Devis SIAEP du Fossat

Réception de 3 devis concernant :

- o Détection, recherche, traçage des 6 chalets : 4 039,20€ TTC
- o Déplacement compteurs des 6 chalets : 31 825,20€ TTC
- o Prolongement de réseau des Igonins vers les côtes des Igonins : 25 351,20€ TTC Les deux premiers devis ont été demandés afin de répondre à la demande de Mr VUILLARD.

Le troisième a été demandé afin d'alimenter la parcelle AN 14 (terrain constructible) aux Igonins.

- Convention cantine, transport, piscine, musique avec la commune du Brugeron Les repas viennent du collège d'Olliergues soit 4€/repas dont 2€/repas sont pris en charge par la commune du Brugeron. Les factures calculées au prorata des enfants de St-Pierre seront envoyées tardivement cette année. Il faudra penser à faire une nouvelle convention avec la commune du Brugeron.
  - Il y a actuellement 19 enfants à l'école du Brugeron dont 10 enfants viennent de St-Pierre-la-Bourlhonne.
- Intervention du CAT pour nettoyer le bourg, action sociale, 2 fois/an au lieu d'une fois

Cette proposition vient d'un adjoint.

Il ressort que ce ne soit pas nécessaire car Romain CHAMORET le fait actuellement.

- Tableau permanence des élus à la mairie

Il est reporté après le confinement, en décembre tous les 15 jours, le 1<sup>er</sup> samedi soit le 12/12/2020 (à afficher).

- Entretien voiries forestières et caniveaux

Attente devis de Gérald GRAS pour l'entretien des voiries forestières.

- Point sur le local associatif

Un questionnaire a été distribué aux habitants et la maison appartenant à Mr et Mme PEYCE a fait l'unanimité pour les membres de l'association.

- Distribution du bulletin municipal

Les élus vont distribuer le bulletin municipal par lieu-dit

- Date du prochain conseil municipal

Le Maire propose le vendredi 11 décembre 2020 à 18h00

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.